
ANNEXE N°1 – Annexe territoriale et données départementales

Cette annexe comporte deux parties : la première présentera les données d'observation départementale et la seconde présentera les territoires à couvrir de manière prioritaire.

1. Données départementales sur l'offre

Une offre d'accompagnement en développement constant sur le territoire

➤ Pour l'ARS Pays de la Loire

L'ARS Pays de la Loire, conformément aux orientations nationales, œuvre pour une diversification de l'offre médico-sociale pour les enfants et adultes en situation de handicap. La Loire Atlantique, à l'instar des autres départements de la région, a bénéficié de cette dynamique de diversification de l'offre.

Durant ces dernières années, l'ensemble des financements à disposition ont été consacrés à améliorer l'offre existante et développer de nouveaux projets (création de 120 nouvelles places de Services d'Éducation Spéciale et de Soins À Domicile (SESSAD), des dispositifs spécifiques pour les enfants atteints de TSA (en appui au repérage, au diagnostic et à l'accompagnement précoce, ou à la scolarisation en milieu ordinaire), extension et consolidation des pôles de compétences et de prestations externalisées (PCPE), création d'une offre dédiée pour l'accompagnement des jeunes en situation de handicap relevant de la protection de l'enfance conjointement avec le CD, projets de plateforme de transition 16-25 ans...).

Par ailleurs, l'ARS a financé en avance de phase/à titre expérimental des projets sur des crédits non reconductibles ou du fonds d'intervention régional (2 757 800 € de projets mis en œuvre et financés au 31/03/2024).

Enfin, l'appel à manifestation d'intérêt lancé au 1er semestre par l'ARS a permis de retenir 16 projets pour consolider l'offre en SESSAD, favoriser l'ouverture de nouvelles unités d'enseignement externalisé, soutenir le parcours en IME de jeunes suivis par la Réponse Accompagnée Pour Tous ou l'accompagnement en maison d'accueil spécialisé (MAS) pour des jeunes en situation d'amendement Creton, soit une centaine de nouvelles solutions au total.

➤ Pour le département de Loire-Atlantique

Le département de Loire-Atlantique a également fait évoluer son offre à destination des personnes en situation de handicap de + de 20 ans en augmentant le nombre de places en services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS par création et transformation soit +100 places entre 2021 et 2024), de services d'accompagnement et de soutien à la parentalité (SASP - 4 nouvelles places en 2025), de foyer de vie pour personnes handicapées vieillissantes (17 places en 2024) et 4 places TREMPLIN pour des jeunes en situation de handicap (établissement d'accueil non médicalisé) mais également sur la diversification des modes d'habitat avec sa programmation en habitat inclusif (+ 149 places pour personnes en situation de handicap de 2023 à 2025).

Dès 2024, les crédits attribués par l'ARS et le Département ont permis d'étendre l'offre médicalisée, par la création de places de MAS et la transformation de 15 places de foyer de vie en foyer d'accueil médicalisé (FAM), pour des adultes avec cette orientation.

Le dispositif d'accueil d'urgence en établissement d'accueil non médicalisé sera pérennisé pour 2025 (3 places et un dispositif de régulation).

Enfin le département de Loire-Atlantique, en lien avec l'ARS, a ouvert en 2024 et 2025, 16 places sur 4 microstructures, pour des enfants présentant la double vulnérabilité handicap et protection de l'enfance.

Évolution démographique

La Loire-Atlantique est soumise à une forte pression démographique, à la fois pour les enfants de 0 à 19 ans et pour les adultes de 20 à 59 ans. Les projections démographiques prévoient une augmentation de 5.89% de la population à horizon 2030 par rapport au recensement 2022.

Territoire	Population	2022	2030	Ecart populationnel 2022/2030	2040	Ecart populationnel 2022/2040
Loire-Atlantique	enfants (0-19)	363 950	377 935	3,84%	394 599	8,42%
	adultes (20-59)	724 545	774 713	6,92%	809 322	11,70%
	Total	1 088 495	1 152 648	5,89%	1 203 921	10,60%
Région	enfants (0-19)	948 702	960 124	1,20%	983 893	3,71%
	adultes (20-59)	1 840 969	1 909 168	3,70%	1 941 373	5,45%
	Total	2 789 671	2 869 292	2,85%	2 925 266	4,86%

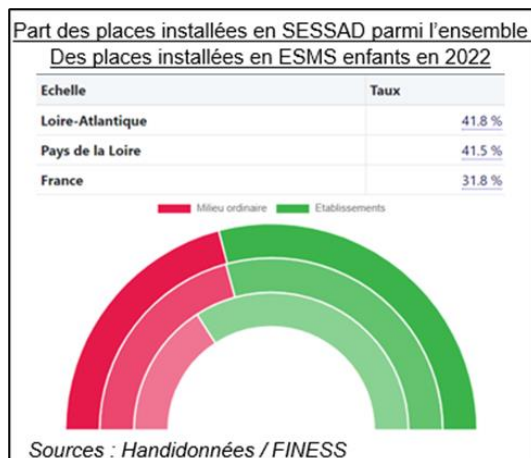
Source : FINESS/INSEE

Offre d'accompagnement à destination des enfants en situation de handicap

Le département de Loire Atlantique présente un taux d'équipement global (places en établissements et en services) légèrement en dessous de la moyenne nationale mais avec une proportion plus importante de services d'accompagnement en milieu ordinaire :

- Un taux d'équipement en établissement inférieur à la moyenne nationale : 5,6 pour 1000 habitants de moins de 20 ans (contre 6,8 en France métropolitaine)
- Un taux d'équipement en places de SESSAD supérieur à la moyenne nationale (4,5 en 44 contre 3,4 en France Métropolitaine) et régionale (4,5 en 44 contre 4,4 en région Pays de la Loire).

L'offre est plus inclusive que la moyenne nationale, les places de SESSAD en 44 représentant 42% de l'offre d'accompagnement (contre 32 % en moyenne nationale).



Le virage inclusif pour l'enfance est donc porté par un fort déploiement de l'offre de services ; malgré tout, des tensions importantes subsistent, amplifiées par le dynamisme démographique continu du territoire.

L'augmentation significative de la liste d'attente pour les places de SESSAD traduit une demande de plus en plus importante vers des services ou dispositifs plus ouverts, en lien avec l'inclusion dans le milieu ordinaire. A noter, ainsi, une augmentation de 80 % des orientations vers les SESSAD entre 2017 et 2022. Le taux de pression de 50% témoigne également de cette progression.

Par ailleurs, le taux d'équipement en établissements est inférieur à la moyenne nationale et régionale (3.24 en 44 contre 3.70 en région). Le taux de pression des Instituts médicoéducatifs (IME) -35%- renvoie à la fois à un nombre de places inférieur aux besoins et aux difficultés pour fluidifier les sorties (jeunes en situation d'amendement Creton notamment).

Secteur Enfant	Nombre de personnes en liste d'attente non accompagnées au 03/07/2023	Offre en nombre de places au 31/12/22	Taux de pression / Offre	Comparaison liste d'attente de 2020
SESSAD	779	1573	50%	391
DITEP (ITEP + SESSAD TC)*	181	569	32%	146
EEAP	14	117	12%	11
IEM	6	176	3%	secret statistique (nbre < 5)
IME	394	1137	35%	310
IES DA	secret statistique (nbre < 5)			
IES DV				

* Au niveau de l'offre au 31/12/2022 : les 69 places de SESSAD TC du fichier FINESS sont ôtées des SESSAD et ajoutées aux DITEP

Nombre de personnes en liste d'attente (Observatoire du handicap : Données au 03/07/2023)

Les SESSAD ont connu une augmentation importante du nombre de personnes inscrites sur liste d'attente, soit +468 personnes entre 2020 et 2024 (+120%)¹, pour les seules orientations cibles en Loire Atlantique, hors dispositif intégré des instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (DITEP).

Cette tendance traduit la progression du nombre de personnes avec une orientation SESSAD, qui continue à augmenter en 2024, alors que le nombre global de personnes avec un droit en cours sur les orientations DITEP, instituts d'éducation sensorielle (IES) et instituts d'éducation motrice (IEM) est en baisse par rapport à l'année précédente.

Le volume de personnes inscrites sur liste d'attente en IME est également à souligner : progression de 21% entre 2020 et 2024.

Offre d'accompagnement à destination des adultes en situation de handicap

Le taux d'équipement en établissement d'accueil médicalisé de Loire Atlantique est inférieur à la moyenne nationale et régionale : il est de 1,6 places pour 1000 habitants de 20 à 59 ans contre 2 places en France Métropolitaine.

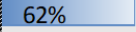
¹ Actualisation 2025 (sources : Observatoire du handicap : Via Trajectoire Handicap – 03/01/2024 et données sur les droits en cours de validité – 31/12/2024 extraites le 04/04/2025)

Le taux d'équipement en établissements et service d'aide par le travail (ESAT) est inférieur à la moyenne nationale et régional : 3,1 places pour 1000 habitants de 20 à 59 ans, contre 3,6 en France Métropolitaine.

En revanche, la Loire Atlantique dispose d'une offre en foyer de vie supérieure à la moyenne régionale et nationale (2,9 places pour 1000, contre 2,1 en moyenne nationale).

Pour les établissements du secteur adulte, la liste d'attente apparaît stable par rapport à l'année 2020. En revanche, les services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) et les services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH) enregistrent une hausse plus marquée, qui reste toutefois contenue par rapport à l'évolution du nombre d'orientations, en raison de l'absence de démarche d'inscription sur liste d'attente pour un certain nombre.

Les services d'accompagnement médico-sociaux (SAMSAH) subissent le taux de pression le plus important (+32%) suivi par les établissements médicalisés (+29%).

	Nombre de personnes en attente			Taux de pression / Offre*
	31/12/2020	31/12/2024	Evolution des listes d'attentes entre 2020 2024	
EANM	248	211	 -15%	10%
EAM	140	158	 13%	29%
MAS	109	109	 0%	16%
SAMSAH	37	66	 78%	32%
SAVS	138	224	 62%	21%
ESAT	293	180	 -39%	8%

Nombre de personnes en liste d'attente (Données Observatoire du handicap Données au 03/01/2025)

ESMS	Nombre de personnes entrées en 2024	Délai d'admission moyen en mois
MAS	15	38,1
FAM	17	50,9
EANM FDV	44	28,0
EANM FAH	18	36,1
SAMSAH	59	13,5
ESAT	95	21,5

Délais d'admission en établissement (*Observatoire du handicap Données au 03/01/2025*)

Le vieillissement des personnes en situation de handicap au sein des établissements pose également une double question, d'alourdissement de la charge en soins et de manque de disponibilité de places pour les autres publics.

Situation particulière des jeunes de plus de 20 ans en aménagement Creton

De nombreux jeunes adultes en situation de handicap de plus de 20 ans bénéficient d'une orientation au titre de l'aménagement Creton prononcée par la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées. Au 1er juillet 2025, sur les 322 personnes ayant un droit aménagement Creton en cours de validité, 195 sont effectivement en situation d'aménagement Creton c'est-à-dire maintenus en établissement enfant et bénéficiant d'une orientation vers le secteur adulte².

La majorité des personnes en situation d'aménagement Creton ont une orientation adulte ESAT ou Établissement d'accueil non médicalisé (EANM). 79 d'entre eux ont une orientation Établissement d'accueil médicalisé (EAM) ou/et Maison d'accueil spécialisée (MAS).

² Actualisation 2025 (source : *Observatoire du handicap Données été 2025*)

Catégorie d'orientation adulte	Nombre de personne en situation d'amendement Creton	Age moyen
MAS	28	21,4
FAM-MAS	5	22,0
FAM	46	21,9
EANM	37	22,0
ESAT-EANM	53	20,8
ESAT	8	20,8
ESAT-SERVICE MEDICO-SOCIAL (SAVS/SAMSAH)	18	20,6
Total général	195	21,2

11 jeunes de plus de 20 ans étaient, à la même date, accompagnés par des SESSAD ou une autre offre.

Tous ces jeunes sont maintenus par défaut au sein des établissements et services médico-sociaux pour enfants, par manque de places dans les structures adultes ou inadaptation des solutions proposées. Les dispositifs dévolus aux enfants sont, de ce fait, embolisés par la carence en offre sur le secteur adulte.

D'où l'enjeu de créer des dispositifs adaptés, y compris des réponses plus inclusives, ainsi que des modalités plus souples proposant de l'hébergement, pour favoriser la transition vers l'offre d'accompagnement à destination des adultes.

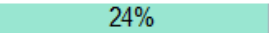
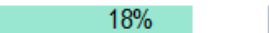
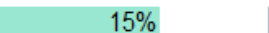
Situation particulière des enfants présentant une double vulnérabilité handicap et protection de l'enfance.

Il est observé une prévalence du handicap parmi les enfants en protection de l'enfance.

Le nombre d'enfants en situation de handicap parmi la population des enfants en protection de l'enfance est en augmentation depuis plusieurs années. Au 31 décembre 2023, leur part est de 18 %, soit 3 points de plus qu'en 2019. Ainsi, 1 291 enfants ou jeunes présentent fin 2023 cette double vulnérabilité. En comparaison, seulement 3,5 % des moins de 20 ans du département bénéficient d'une reconnaissance de handicap.

Il est à noter que ces proportions correspondent aux notifications effectivement prononcées par la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH). Elles n'indiquent pas toute l'étendue des besoins liés aux handicaps dans le secteur de la protection de l'enfance.

Répartition par tranche d'âge des enfants et jeunes majeur-es en protection de l'enfance selon leur reconnaissance de handicap

	Avec handicap	Sans handicap	Total	Part des enfants en situation de handicap en protection de l'enfance	Part des enfants en situation de handicap dans la population générale 44
moins de 6 ans	102	1 002	1 104	 9%	0,9%
6 à 11 ans	499	1 555	2 054	 24%	4,5%
12 à 17 ans	557	2 613	3 170	 18%	4,9%
18 ans et plus*	133	769	902	 15%	3,5%
Total général	1 291	5 939	7 230	18%	3,5%

Sources : Observatoire départemental Protection de l'Enfance / Observatoire du Handicap – Données au 31/12/2023

* tranches d'âges différentes : 18 à 20 ans inclus pour la population ASE, 18 à 19 ans inclus pour la population générale avec reconnaissance du handicap.

2. Données territoriales sur les zones à couvrir de manière prioritaire

- Liste des territoires prioritaires :
 - SESSAD DITEP : Nantes et sa périphérie
 - Accueil de jour EAM : Nantes métropole
 - EAM : Tout le territoire
 - SAMSAH : territoires non pourvus concernant des SAMSAH TSA et sur les territoires vignoble / sud Pays de Retz et EPCI de Redon concernant des SAMSAH handicap psychique et Nantes métropole.

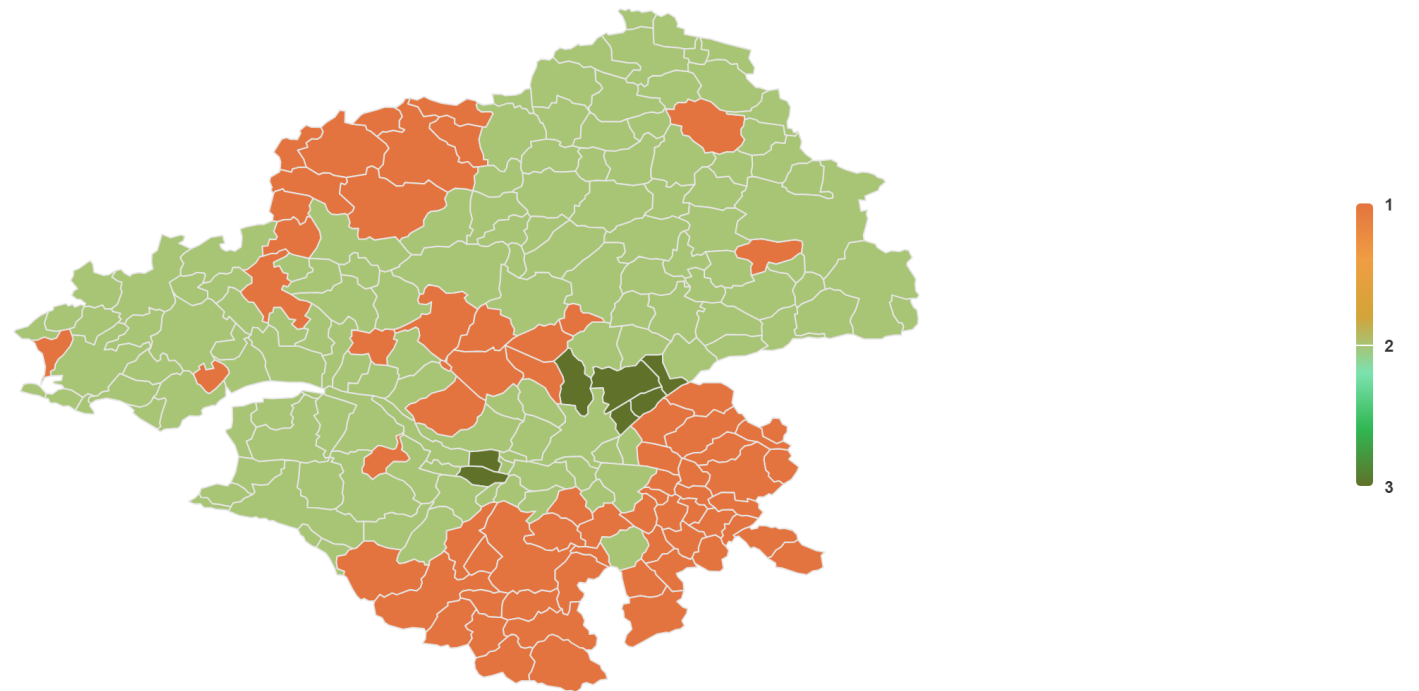
- Concernant les SAMSAH, l'enquête portée par le département de Loire-Atlantique en septembre 2025 a pu montrer des différences significatives entre les listes d'attente mentionnées par les établissements (159 personnes) et celles visibles dans l'outil via trajectoire (66 personnes) dont les données sont reproduites ci-dessous.
- L'enquête a également permis de cartographier les zones d'intervention déclarées par les SAMSAH en fonction du type de handicap. Deux cartographies sont jointes concernant le handicap psychique et les troubles du spectre de l'autisme.

Tableau : Personnes inscrites en liste d'attente par EPCI du lieu de résidence.

	FAH	FDV	MAS	EAM (FAM)	SAMSAH	SAVS	ESAT	ESP/ESRP	UEROS
Nombre d'individus et délai d'attente moyen par orientation au 03/01/2024	Nombre d'individus en liste d'attente sans accompagnement	Nombre d'individus en liste d'attente sans accompagnement	Nombre d'individus en liste d'attente sans accompagnement	Nombre d'individus en liste d'attente sans accompagnement	Nombre d'individus en liste d'attente sans accompagnement	Nombre d'individus en liste d'attente sans accompagnement	Nombre d'individus en liste d'attente sans accompagnement	Nombre d'individus en liste d'attente sans accompagnement	Nombre d'individus en liste d'attente sans accompagnement
Ancenis	3	12	2	11	4	14	12	0	2
CC du Pays d'Ancenis	3	12	2	11	4	14	12		2
Châteaubriant	10	20	16	20	4	23	30	0	3
CA Redon Agglomération			3	6	1	2	1		
CC Châteaubriant-Derval	5	4	5	9		13	19		
CC de la Région de Blain	2	4	2			2	5		
CC de Nozay		5	1	1		2	1		
CC d'Erdre et Gesvres	3	7	5	4	3	4	4		3
Nantes	33	72	53	50	40	102	103	4	14
Nantes Métropole	33	72	53	50	40	102	103	4	14
pays de Retz	5	14	8	23	6	28	11	0	0
CA Pornic Agglo Pays de Retz	2	4	3	4	1	17	7		
CC de Grand Lieu **		1		3	2	3	2		
CC du Sud-Estuaire	1	7	3	14	1	2	1		
CC Sud Retz Atlantique	2	2	2	2	2	6	1		
Saint-Nazaire	5	30	14	36	8	40	14	0	2
CA de la Presqu'île de Guérande Atlantique (Cap Atlantique)	2	7	2	16	2	10	1		1
CA de la Région Nazairienne et de l'Estuaire (Carene)	1	16	7	12	4	25	8		
CC du Pays de Pontchâteau Saint-Gildas-des-Bois	1	3	3	4	2	1	1		1
CC Estuaire et Sillon	1	4	2	4		4	4		
vignoble	11	13	16	16	4	16	10	0	0
CA Clisson Sèvre et Maine Agglo	3	8	6	7	3	5	5		
CC de Grand Lieu **			3	2			1		
CC Sèvre et Loire	8	5	7	7	1	11	4		
Hors Loire-Atlantique	0	1	0	2	0	1	0	0	0
		1		2		1			
TOTAL	67	162	109	158	66	224	180	4	21

Sources : Via Trajectoire Handicap – données extraites le 03/01/2025

Territoire pris en charge pour les personnes en situation de
handicap psychique / les troubles psychiques
Nombre de SAMSAH



Territoire pris en charge pour les personnes en situation de
handicap cognitif / les troubles cognitifs / les troubles du neurodéveloppement (TDAH, TSA...)
Nombre de SAMSAH

